

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**  
**TRANSPORTS**

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE  
SECRETARIAT GENERAL

**A R R E T E**

*fixant la liste des candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne au titre de l'année 2022*

**Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,**

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n° 91-56 du 16 janvier 1991 modifié portant statut du corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 19 décembre 2018 fixant les règles d'organisation générale et les modalités de sélection par concours externes et interne pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 27 octobre 2021 autorisant, au titre de l'année 2022, l'ouverture d'un recrutement par concours et examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 17 janvier 2022 fixant la liste des candidats autorisés à passer les épreuves du concours interne, au titre de l'année 2022, pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne ;

VU l'arrêté du 27 avril 2022 fixant la composition du jury des concours externes et du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne, au titre de l'année 2022 ;

VU le procès-verbal du jury ENAC en date du 5 mai 2022,

**ARRETE**

**Article unique** - Les deux candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique, sont déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne, au titre de l'année 2022 :

- Spécialité "Génie électrique et informatique industrielle" : 1 candidat

Monsieur	JAGPAL	Rayan
----------	--------	-------

- Spécialité "Physique appliquée" : 1 candidat

Madame	FABRE	Sandrine
--------	-------	----------

Fait à Paris, le 06/05/2022

Pour le Ministre et par délégué  
Le chef du bureau du recrutement et de la gestion collective des ressources humaines

Sylvie KHATIR